



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 21 août 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt et un août à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du treize août deux mille vingt six, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2026BC1-1-2-29

OBJET : 2026S08 – MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS ET D'INGÉNIERIE DE PROJET **ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES**

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, DELFARIEL Eric, Madame LAROUSSINIE Francine, RATTO Stéphan, REBEL Stéphane, Madame MAERTEN Marie- Bernard, JULIEN Jean-Yves, Madame BUSCAIL Maryline, BOISSEAU Christophe et LARROSE Patrick.

Absents et excusés :

Messieurs RENAUD Olivier, MERIEL Guy (pouvoir donné à Eric DELFARIEL)

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Monsieur Bruno DOUSSON a été désigné secrétaire de séance

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2026BC1-1-2-29

OBJET : 2026S08 – MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS ET D'INGÉNIERIE DE PROJET

ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée, dont la date de remise des offres était fixée au 5 juin 2026 à 12h00, pour un marché de prestations de services financiers et d'ingénierie de projet.

Cette consultation, par voie de procédure adaptée, est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique.

La Commission des plis s'est tenue le 18 août 2026 pour le jugement de l'offre.

2 entreprises ont déposé une offre, il s'agit de :

Entreprise	Code postal - Ville
MC GESTION	82360 LAMAGISTERE
KP DP	31770 COLOMIERS

Au vu du tableau d'ouverture des plis, les candidatures sont jugées recevables.

Les critères d'analyse des offres sont les suivants conformément au règlement de la consultation :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50,00 %
2 - Valeur technique (qualification équipe affectée au marché, gestion des demandes, méthodologie ...)	50,00 %

Au vu du rapport d'analyse des offres, l'offre du candidat MC Gestion est économiquement la plus avantageuse et présente toutes les garanties techniques pour répondre au besoin. En particulier, l'offre du candidat retenu présente de façon détaillée son intervention tant auprès de la Communauté de communes que des communes membres en ce qui concerne les domaines d'expertise objets du marché (finances, contractualisation, vie institutionnelle, ingénierie de projet...).

Le classement suivant est proposé :

Estimation par période : 45 000 € HT		
Classement	Nom ou raison sociale du candidat	Montant H.T. par période
1	MC GESTION	57 380,00 €
2	KP DP	67 640,00 €

En conséquence, le Président propose :

- d'attribuer le marché au candidat MC GESTION pour un montant global forfaitaire de 57 380,00 € HT par période.
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes les pièces y afférentes.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

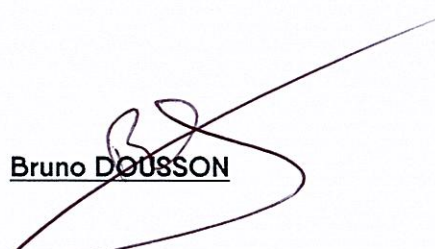
- d'attribuer le marché au candidat MC GESTION pour un montant global forfaitaire de 57 380,00 € HT par période.
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes les pièces y afférentes.

Fait à Valence d'Agen, le 21 août 2026
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 24 août 2026

Le secrétaire de séance désigné

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives


Bruno DOUSSON




Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **01 SEP. 2026**

Affiché sur le panneau des annonces légales le

01 SEP. 2026

AR Préfecture

2026S08 MARCHE PRESTATIONS SERVICES FINANCIERS INGENIERIE PROJET AMPS

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20260821- 2026BC1_1_2_29-DE
Numéro d'acte :	2026BC1_1_2_29
Date de décision :	21/08/2026
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	1-1-2-0-0 (Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat))
Fichier acte :	2026BC1-1-2-29 - 2026S08 MARCHE PRESTATIONS SERVICES FINANCIERS INGENIERIE PROJET AMPS.pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte :	01/09/2026 10:01:22
Date de réception de l'AR :	01/09/2026 10:01:44